

EXTRAIT DE DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170412-32-2017-DE
Date de télétransmission : 13/04/2017
Date de réception préfecture : 13/04/2017

Séance du 12 avril 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le 12 avril 2017 Sous la présidence de **Monsieur Francis BOUTES, Maire.**

PRESENTS : Mesdames DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - JOURDAN Agnès - THOUREL Lucette
Messieurs ALLEMANY Christian - BERTHOMIEU Michel - FOREZ Daniel - SOULIE Christophe

ABSENTS : Mmes PAILLES Pilar
MM. MARTINEZ Nicolas - PAGEOT Emmanuel

PROCURATIONS : Mme GALZY Isabelle donne procuration à M. ALLEMANY Christian et Mme GARRIGUE Sandrina donne procuration à M. BOUTES Francis

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme THOUREL Lucette est élue secrétaire de séance

32/2017 - Subventions Associations de Gabian 2017

Monsieur le Maire propose les subventions à attribuer aux associations de la commune de Gabian pour l'année 2017 :

Association des Parents d'Elèves : 3 100 €
Boule du Peyrou : 450€
Cercle Occitan : 400 €
Chasseurs de Sanglier : 350 €
Coopérative Scolaire : 400 €
Donneurs de Sang : 450 €
Syndicat de Chasse : 600 €
Foyer Rural : 3 500 €
FNACA : 400 €
Gymnastique Féminine : 450 €
Tennis et Badminton : 350 €
UNRPA : 1 100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers : 250 €
Assoc « Les chats errants de Gabian » : 350 €

Monsieur le Maire détaille également les diverses participation dont la commune est adhérente :

C.A.U.E : 111,00 €
Association Dépistage du Cancer du Sein : 1089,40 €
Association des Maires de France : 150.62 €
Association des Maires de l'Hérault : 73.34 €
Association des Maires Ruraux : 90 €
CFMEL : 452.18 €
SYNDICAT DU TERROIR PEZENAS : 200 €
Association « pierres sèches : 500 €

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir pris connaissance du document présenté,
à l'unanimité des membres présents,

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170412-32-2017-DE
Date de télétransmission : 13/04/2017
Date de réception préfecture : 13/04/2017

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relevant de ces subventions ou participations.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Francis BOUTES

